Procès-Verbal de la Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-GUINEE du 08 Septembre 2021

La Réunion du comité de pilotage de l'ITIE-Guinée s'est tenue le **Mercredi 08** septembre 2021 dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la présidence de Monsieur Mohamed Sikhé Camara, Membre dudit Comité.

La liste de présence est jointe en annexe.

L'ordre du jour a été le suivant :

- 1- L'Approbation du procès-verbal de la Réunion extraordinaire du 16 juin 2021;
- 2- Compte rendu de la Commission AD HOC de suivi de la validation ;
- 3- Examen du projet d'Arrêté portant composition et nomination des Membres du comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée
- 4- Divers.

Monsieur Mohamed Sikhé Camara ayant le mandat de Présider la Réunion a présenté les excuses du Président qui est empêché. Il a remercié tous les membres présents dans la salle malgré la situation que vit en ce moment notre pays. Cela témoigne de l'importance que chacun accorde à l'initiative. Il a ensuite décliné les quatre points de l'ordre du jour. A cet effet il a indiqué que, Comme d'habitude, nous allons commencer par l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion qui était une réunion extraordinaire qui s'est tenue le 16juin2021 à l'hôtel ONOMO. Ensuite, il y a le compte rendu de la commission de suivi de la validation par son Rapporteur Monsieur René Maurice Sylla. Le troisième point portera sur l'examen de l'arrêté portant composition du comité de Pilotage et enfin il y aura les divers. Il a ensuite passé la parole à Monsieur Mamadou Diaby pour la Lecture du Procès-Verbal du 16 juin2021.

Monsieur Mamadou Diaby: a lu le Procès-Verbal de la réunion du 16 juin 2021.

Le comité a estimé que le compte rendu est fidèle et a approuvé le Procès-Verbal de la réunion du **16 juin 2021.**

Monsieur René Maurice Sylla: a présenté les conclusions de la réunion de la commission de suivi de la validation qui s'est tenue le 25 Août 2021 dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre de Promotion et du Développement Minières (CPDM)

Monsieur Moussa Ibou Conté : a indiqué que ce qui vient d'être présenté est bien le fruit des réflexions de la Commission.

Monsieur Mohamed Sikhé Camara : estime que les conclusions sont très claires. Il s'agit de les valider,

Monsieur Haba Florentin : pose la question de savoir comment les échantillons ont été choisis ?

Monsieur Mamadou Diaby : l'échantillonnage a été fait sur la base d'une note Technique préparée par M. Kourouma du BSD. Il s'agit d'un échantillonnage raisonné.

Monsieur Moussa Magassouba: A-t-on tenu compte des types de minerais?

Monsieur Wagué: on a bien tenu compte des types de minerais. L'échantillonnage a été fait sur la base des octrois de permis de **2018**. Aussi, on a tenu compte du cas de certaines sociétés conformément aux recommandations de l'Administrateur Indépendant du Rapport de **2018**.

Monsieur Mohamed Sikhé Camara : demande si le consultant chargé de l'appui à la validation a été recruté ?

Monsieur Mamadou Diaby: répond que le consultant chargé de l'appui à la validation a été effectivement recruté avec le concours de la Banque Mondiale (à travers son unité de coordination).

Monsieur Moussa Magassouba: pourquoi recruter un consultant étranger?

Monsieur Mohamed Sikhé Camara: est qu'on est obligé de recruter un consultant étranger?

Monsieur Mamadou Diaby : nous ne sommes pas obligés, mais il faut avoir les compétences sur place pour pouvoir réaliser le travail demandé dans les TDR.

Monsieur Abdoulaye Soumah: précise que c'est sur la base d'un appel d'offre international que le recrutement a été fait. Aucun Guinéen n'a postulé. Il y a un Sénégalais, un Mauritanien et un Tunisien. Tout le processus a été piloté par l'unité de Coordination du Projet de la Banque Mondiale.

Monsieur Soumah Mohamed Lamine : estime que c'est un problème réel. Il faut qu'on y réfléchisse.

Nous devons veiller à ce qu'on développe les compétences Nationales.

Monsieur Moussa Magassouba : souhaite qu'il y ait transfert de compétences sinon c'est notre argent qui va ailleurs.

Monsieur Keita Cheick: propose qu'il y ait une note Technique pour motiver notre choix des échantillons. Ensuite, faire le lien entre l'échantillon et la note technique.

Il faut mentionner que le Comité a passé en revue les critères de la décision d'octroi d'un titre ou d'un permis.

El Hadj Nabé: l'observation de El Hadj Keita est pertinente. C'est une recommandation à prendre en compte.

Monsieur Wagué: je voudrais demander des précisions sur la recommandation de El Hadj Keita.

El Hadj Keita: vous dites que les dossiers sont volumineux. On n'a pas besoin de tous les dossiers. On a surtout besoin de la fiche analytique.

Fatoumata Kanté : je ne retrouve pas dans le **PV** que j'ai sous le yeux les Sociétés qui ont été ajoutées à l'échantillon.

Monsieur Sylla René Maurice : c'est un complément qui a été ajouté au premier lot d'échantillon suite aux travaux de la commission pour que l'échantillon soit vraiment représentatif.

Monsieur Mohamed Sikhé Camara : nous allons à présent aborder le troisième point de l'ordre du jour et je passe la parole au Secrétaire Exécutif.

Monsieur Mamadou Diaby : nous allons par projection vous présenter le projet d'Arrêté portant composition du Comité de Pilotage.

C'est un arrêté de six (6) Articles

Monsieur Mohamed Sikhé Camara: suite à cette présentation nous allons ouvrir les débats

El Hadj Ly : en ce qui concerne la Société Civile, ce n'est pas ce qu'on a arrêté. Nous avons suivi toute une procédure avec le concours de **NRGI** pour faire les appels à candidature et les élections.

Monsieur Mamadou Diaby : je comprends cela mais je ne vois pas pour quoi vous allez exclure l'ordre des Avocats et l'ordre National des Ingénieurs Géologues et des Mines. C'est cela mon problème.

El Hadj Ly: estime que c'est à la Société Civile de designer ses représentants.

Monsieur Mamadou Diaby: si vous n'êtes pas d'accord sur un Article vous pouvez apporter vos propositions pour qu'ensemble on le discute en vue de trouver une solution consensuelle.

Monsieur Doré : au lieu de dire un représentant de la Jeunesse il faut noter clairement Raj-Gui.

Fatoumata Kanté: il faut citer nommément les organisations, c'est la recommandation qui avait été faite lors de nos réunions.

Suite aux différentes contributions l'Arrêté a été amendé séance tenante.

Aucun point de divers n'ayant été soulevé,

Monsieur Mohamed Sikhé Camara: a levé la séance.

Conclusion:

Au terme des débats, le Comité de Pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1- Le Comité approuve le Procès-Verbal de la réunion du 16 juin 2021;
- **2-** Le Comité approuve les recommandations de la commission **AD HOC** de suivi de la validation et retient que les octrois de titres Miniers et Permis ont été faits conformément à la Procédure Cadastrale depuis la signature de l'Arrêté portant sur la nouvelle procédure cadastrale.
- **3-** Le Comité approuve le projet d'Arrêté portant sur la composition du Comité de Pilotage de **l'ITIE-Guinée**.

Conakry, le 20 Septembre 2021

Le Rapporteur

le Président de séance

Mamadou Diaby

Mohamed Sikhé Camara